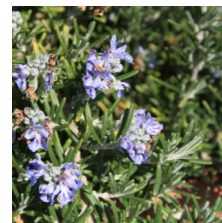


LE ROMARIN FEUILLES SÉCHÉES sans IRRIGATION

POUR LA PRODUCTION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Éléments techniques et économiques pour les zones sèches du Languedoc-Roussillon



En quelques mots ... Une culture pérenne mise en place pour environ 12 ans. Une production d'été bien adaptée en zones sèches, aux sols à pH supérieur ou égal à 6.5. Une maîtrise technique facilement accessible mais des contraintes de main-d'œuvre au désherbage et au moment de la récolte dont il faut tenir compte dans le calendrier de travail. Début de production dès la 2^{ème} année. Prévoir un séchoir sur l'exploitation.

... et quelques chiffres (pour 1 hectare et 10 000 plants) :

Temps de travail : **146 heures** l'année de la plantation, **100 heures** en régime de croisière dont 26 % pour le désherbage

Marge Brute annuelle : **3 120 €**

ÉLÉMENTS TECHNIQUES (pour 1 ha en agriculture biologique)

1. Choix de la parcelle

Privilégier les sols drainants, plats ou de coteaux (pente maxi 20 %) surtout en culture mécanisée, pH minimum de 6.5 avec ou sans cailloux. Exclure les mouillères. Altitude : jusqu'à 800 m.

2. Besoins en eau

Uniquement à la plantation ou dans les semaines qui suivent, les conditions climatiques peuvent imposer un ou deux arrosages pour faciliter la reprise des plants.

3. Choix variétal

Il dépend principalement de l'objectif commercial, donc de la demande des acheteurs. Bien clarifier avec eux le choix avant de planter.

4. Installation

Plants : racines nues ou en godets, ils doivent être certifiés « A.B » et garantis conformes d'un point de vue variétal. Possibilité d'auto production.

Fumure de redressement : selon analyse de sol

Avant la plantation : apport de matière organique certifiée A.B. et si possible compostée (30 à 40 tonnes/ha), enfouie sur les 10-15 premiers cm du sol lors de la préparation superficielle.

Pour favoriser la reprise : bien éviter la concurrence des herbes adventices.

Densité : 10 000 pieds par hectare

Écartement : 45 à 55 cm sur la ligne ; 1.8 à 2.2 m entre les lignes.

Matériel de plantation : un matériel spécifique n'est pas obligatoire, une planteuse viticole ou maraîchère peut suffire.

Arrachage : en douzième année.

5. Opérations annuelles en production

Désherbage manuel sur le rang : jusqu'à 12 heures/ha

Désherbage mécanique entre les rangs : 9 heures/ha

Fumure : N.P.K 30 à 40 unités.

6. Maladies & parasites

En général peu de risques à ce niveau. A surveiller tout de même les attaques de chenilles (*Arima Marginata*) et la chlorose ferrique.

7. Rendement/récolte

Récolte : Pas de récolte la première année.

Dans de bonnes conditions, on obtient une production de croisière dès la quatrième année. Récolte au stade « feuille d'été » fin août-début septembre.

Rendement : 800 Kg en moyenne. Pour produire 800 kg de feuilles séchées, il faut manipuler environ 40 m³ de matière verte.

Opérations de récolte et post-récolte

Dans l'ordre chronologique : fauchage, remplissage des bennes, acheminement vers le séchoir, remplissage du séchoir, séchage, triage-battage à poste fixe, conditionnement, stockage, expédition, gestion des déchets.

Nécessité d'un séchoir sur l'exploitation.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

sur la période de culture (12 ans)

Pour 1 ha de romarin cultivé sans irrigation, en Agriculture Biologique, 800 kg de feuilles séchées et 100 heures de travail.

Charges d'implantation	
Conduite de la culture Bio	
Fumure de fond	330 €
Plants : 10 000 plants à 0,175 €/plant	1 750 €
Coût d'utilisation et amortissement du matériel : Préparation du sol, fumure, plantation...	360 €
Total pour 12 ans	2440 €
Soit par an	203 €

Charges opérationnelles annuelles	
Fumure, produits phytosanitaires	120 €
Prestation de service pour récolte, battage-triage, frais d'expédition,...	760 €
Total par an	880 €

Amortissement annuel des investissements et autres charges fixes	
Séchoir selon option choisie / auto construction ou prestation d'entreprise = 3000 à 9000 €/10 Ha/10 ans (retenu option intermédiaire : 6000 €/10 ans /10 Ha)	60 €
Autres charges fixes de mécanisation, assurances, gazole, réparations, ...	460 €
Total	520 €

Commercialisation	Vente à entreprise
Prix de vente par kg des feuilles séchées	5 €
Hypothèse de vente en régime de croisière	800 Kg
Produit Brut (PB) = prix unitaire x rendement	4 000 €
Marge Brute (MB) = produit brut - charges opérationnelles (880 €)	3 120 €
Marge Directe (MD) = MB - amortissements des charges d'implantation (203 €) - amortissement des investissements et autres charges fixes (520 €)	2 397 €
Indicateur de rémunération horaire = MD/nombre d'heures = 2397 €/100 heures	24 € / heure

Rappel : la rémunération horaire ci-dessus correspond à une année en régime de croisière (la période 4 à 12 ans), sachant que la première récolte intervient en année 2 avec un niveau de rendement inférieur, équivalent à 34 % du rendement de croisière. En troisième année (deuxième récolte) le rendement sera équivalent à 50 % du rendement de croisière et l'année suivante atteindra son niveau de croisière : 800 kg de feuilles séchées. Sur les douze années de durée de vie de la culture, la rémunération horaire moyenne, en prenant en compte les premières années à marges négatives, est de l'ordre de 14 à 15 € par heure. La rentabilité de la culture peut être améliorée tant au niveau des rendements (+ 20 à 30 %) que de la durée de vie de la culture (+1 à 2 ans).

CALENDRIER DE TRAVAIL

Temps de travail en heures pour 1 ha

Temps de travail en heures pour 1 hectare et 800 Kg de feuilles séchées récoltées en année de croisière.

		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Année d'implantation	Travaux du sol, fumure de fond	21												
	Plantation	39												
	Fumure, désherbage				62									
	Entretien général du matériel	24												
Total année d'implantation : 146 heures														
Années de croisière	Fumure, désherbage			23										
	Récolte, séchage, tri, expédition, gestion des déchets								53					
	Entretien général du matériel	24												
Total année de croisière : 100 heures														
Dernière année douzième année	Fumure, désherbage			23										
	Récolte, séchage, tri, expédition, gestion des déchets								53					
	Arrachage						20							
	Entretien général du matériel	24												
Total année d'arrachage : 120 heures														

COMMERCIALISATION

L'intérêt économique de la culture est étroitement lié au type de production (Agriculture Biologique), au type de produit (Huile essentielle et/ou plante séchée), à la surface mise en culture et aux débouchés commerciaux (les petites niches de commercialisation sont de loin les plus rémunératrices mais restent souvent ponctuelles et doivent donc être recherchées en permanence).

AVERTISSEMENT

Se référer à la fiche « pour bien utiliser les fiches de références « PPAM » de OIER SUAMME ».

Il existe une version plus complète de la présente fiche technico-économique. Poste par poste elle présente les données détaillées et constitue pour les porteurs de projet le document de travail utile à la prise de décision.



Jacky RIQUET : 04 68 11 79 59

OIER SUAMME

Maison de l'Agriculture B
Mas de Saporta CS 40022
34 875 Lattes
☎ 04 67 20 88 89
☎ 04 67 20 48 01
accueil@suamme.fr

Datar
Pyrénées

l'Europe
ongage
en
Languedoc-Roussillon

la Région
Languedoc
Roussillon